

**RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ACCREDITEE A DES FINS CONSULTATIVES
AUPRES DU COMITE CONCERNANT SA CONTRIBUTION
A LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

**Date limite : 15 février 2023
pour examen en 2023**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :
<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

*Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous.
Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO-90290

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne

Adresse : 1 route d'Ennezat
BP169

63204 RIOM

Numéro de
téléphone : +33-1 (0)473646000

Adresse
électronique : contact@amta.fr

Site Internet : www.amta.fr

Autres informations
pertinentes :

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : M

Nom de famille : De Abreu

Prénom : David

Institution/fonction : Directeur

Adresse : 1 route d'Ennezat
BP169
63204
RIOM

Numéro de
téléphone : 0621408084

Adresse électronique : deabreu@amta.fr

Autres informations
pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et international (Chapitre III et article 19 de la Convention, paragraphe 156 des Directives opérationnelles)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours contribuant aux huit thématiques du cadre global de résultats de la Convention², ainsi qu'à la préparation des rapports périodiques, des candidatures, des propositions et des demandes au titre des mécanismes de coopération internationale de la Convention. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

B.1. Décrivez la contribution de votre organisation au renforcement des **capacités institutionnelles et humaines** pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ne pas dépasser 250 mots

En 2020, nous avons créé avec une structure de notre réseau en Haute-Loire un poste de conduite de projets et de collecte du PCI sur ce département français.

B.2. Décrivez la participation de votre organisation à des activités liées à la **transmission de et l'éducation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis 2019, avec une structure de notre réseau du Puy-De-Dôme, nous avons créé un orchestre à l'école « oral orchest'rad » dont le but est de retravailler l'apprentissage musical par l'Oralité. Ce dispositif a concerné plus de 100 enfants entre 9 et 11 ans.

Nous avons réalisé une publication autour des berceuses et comptines d'Auvergne à destination des enseignants pour le enfants entre 5 et 12 ans.

B.3. Décrivez la participation de votre organisation à l'**inventaire et à la recherche** sur le patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.

Ne pas dépasser 250 mots

Depuis 2020, nous avons créé un groupe de recherche, avec des universitaires et des praticiens, pour inscrire les pratiques actuelles de la bourrée à l'inventaire du PCI français.

Nous avons réalisé une publication sur le traitement des archives sonores en Auvergne.

Nous avons inauguré en 2020 une plateforme numérique, www.infrasons.org, qui met en accès libre à travers une entrée cartographique le patrimoine sonore (chants, airs instrumentaux, contes, légendes...) présent en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous mettons en ligne chaque année

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses, le cas échéant.
2. Pour plus d'informations sur le cadre global de résultats, veuillez-vous référer au chapitre 8 des Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : <https://ich.unesco.org/fr/basic-texts-00503>.

environ 20 heures d'enregistrements.

Nous avons travaillé avec l'association Etonnant Festin sur de la collecte de cahiers de cuisine sur le territoire du Massif Central.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à l'élaboration de **politiques et mesures juridiques et administratives**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à la promotion du **rôle du patrimoine culturel immatériel et de sa sauvegarde dans la société**. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous avons œuvré à la reconnaissance du PCI lors de d'un projet de rénovation urbaine sur la ville de Clermont-Fd sur le quartier Saint-Jacques. Nous avons collecté la mémoire et la culture des habitants de ce quartier durant une année autour de deux thématiques : l'alimentation et la musique. Suite à ces recherches et enquêtes nous avons réalisé la publication d'un atlas sonore de ce quartier. Pour réaliser ce projet, nous avons travaillé avec les associations culturelles, les commerçants, les musiciens. En donnant la parole aux habitants, nous les avons rendu visible et certains ce sont autorisés à participer à la réflexion de ce projet de rénovation.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à la **sensibilisation** au patrimoine culturel immatériel. Expliquez, en particulier, comment votre organisation coopère avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

En partenariat avec l'association Cultures du monde, ONG PCI également, nous avons réalisé une vidéo sur une cornemuse particulière d'Auvergne la cabrette. Pour ce faire, nous avons échangé avec les luthiers, les musiciens et professeurs qui jouent de cet instrument. Cette vidéo sera en ligne en Juillet 2023.

Nous réalisons chaque année, 47 vidéos de musiciens qui jouent à chaque fois un morceau du répertoire traditionnel d'Auvergne.

Nous avons réalisé un documentaire de 42 minutes sur les pratiques de jeux et de bals sur le territoire du Haut-Allier (en Auvergne).

Depuis 2021, nous travaillons à la réalisation d'un film sur des locuteurs occitan de la montagne thiernoise.

B.7. *Décrivez la participation de votre organisation à la **facilitation de l'engagement des communautés, groupes et individus, ainsi que d'autres parties prenantes**, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation a un rôle d'animation de réseau afin de permettre aux communautés des musiques et danses traditionnelles d'Auvergne de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques. Nous avons co-organisé plus de 15 événements mêlant musiciens et danseurs. Nous

organisons des rencontres entre les musiciens, les professeurs et les luthiers afin de faire remonter les difficultés que chacun peut rencontrer.

B.8. *Décrivez l'engagement de votre organisation dans la coopération aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional ou international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et d'autres initiatives conjointes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous travaillons à l'échelle nationale au sein du réseau de la FAMDT (fédération des actrices et acteurs des musiques et danses traditionnelles) qui regroupe 4 ONG accréditée. Nous avons aussi rejoint le forum des ONG PCI.

B.9. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation à la rédaction du rapport périodique national sur la mise en œuvre de la Convention.*

Ne pas dépasser 250 mots

B.10. *Décrivez la participation de votre organisation dans la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou à la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Les 22 et 23 mars 2019, nous avons organisé un colloque sur : Faut-il inscrire la bourrée au patrimoine mondial de l'UNESCO ? Ces deux jours réalisés en partenariat avec l'université Clermont Auvergne, la Maison des Sciences de l'Homme et la FAMDT, ont permis de définir une stratégie d'actions autour de cette danse emblématique du Massif Central. Ces actions vont se dérouler autour de 3 axes : recherche, transmission et création.

C. Coopération avec l'UNESCO

Votre organisation a-t-elle mené des activités en coopération avec l'UNESCO ? Si oui, veuillez cocher les cases correspondantes et fournir des informations dans le cadre ci-dessous.

- Coopération directe avec l'UNESCO (Siège et Bureaux hors-Siège)
- Activités pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO/de la Convention de 2003
- Coopération par le biais du réseau global des facilitateurs de la Convention de 2003
- Coopération avec les centres de catégorie 2
- Coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO
- Coopération avec les Chaires UNESCO
- Soutien financier du Fonds pour le patrimoine culturel immatériel
- Soutien financier du Programme de participation
- Autres types de coopération

Ne pas dépasser 250 mots

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

D.1 Votre organisation a-t-elle participé à des sessions du Comité ? Le cas échéant, précisez les sessions auxquelles vous avez assisté et si vous avez eu un rôle spécifique pendant ces réunions.

Ne pas dépasser 250 mots

Pas de rôle spécifique, mais nous avons assisté en visio aux dernières sessions du comité

D.2 Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (paragraphe 26 à 31 des Directives opérationnelles), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.

Ne pas dépasser 100 mots

A travers le Forum des ONG PCI nous avons participé au groupe de travail sur l'évaluation de la convention

D.3 De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (paragraphe 96 des Directives opérationnelles) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?

Ne pas dépasser 500 mots

Notre organisation pourrait des services consultatifs à la demande du comité ou en lien avec le forum des ONG

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (paragraphe 27 et 96 des Directives opérationnelles) :

- E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation a la capacité de traiter des demandes en français (5 personnes) et en anglais (3 personnes)

- E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre cœur de métier est les musiques et danses traditionnelles d'Auvergne autour de deux axes patrimoine (collectage) et création. Les personnes que nous collectons ne nous parlent pas seulement de musiques et de danses mais de leurs pratiques culturelles au sens large. C'est pour ces raisons que nous travaillons également sur des projets autour de l'alimentation (nous avons participé à la publication de deux ouvrages sur ce thème), sur les savoirs-faires comme notamment les sabotiers (dont nous avons réalisé un film) mais aussi autour des pratiques de soins (rebouteux, guérisseurs, sourciers...) pour lesquels nous avons réalisé une exposition intitulée « Passeurs de secrets ».

- E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que des propositions ou des demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

A la demande de l'Etat français, nous avons rendu un avis sur la candidature d'inscrire la pratique de la cabrette (cornemuse d'Auvergne) à l'inventaire du PCI. Suite à notre avis ce dossier a dû être complété et aujourd'hui cette pratique fait partie de cet inventaire.

- E.4. *Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans la rédaction de textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Nous avons fait ce rapport en français, il a été piloté par le Directeur David De Abreu et Eric Desgrugillers (chargé des archives sonores).

E.5. Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.

Ne pas dépasser 250 mots

Nous n'avons pas l'habitude de travailler à l'échelle internationale mais nous travaillons actuellement à un projet européen à l'horizon pour 2024-2028 avec des structures de 7 pays afin de sensibiliser, transmettre et faire découvrir le patrimoine immatériel de ces différents pays (Finlande, Italie, Espagne, Portugal, France, Suède et Slovaquie).

F. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

G. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de votre organisation.

Nom : De Abreu

Titre : Directeur

Date : 01-02-2023

Signature :


AmTA
BP169 - 63204 RIOM Cedex
04 73 64 60 00
Email : contact@amta.com.fr